

Congrès pour la Nature – 4 septembre 2021
Intervention de Christiane Lambert

L'accueil par la France, du Congrès mondial pour la nature, est une opportunité exceptionnelle pour présenter l'intérêt et l'engagement du monde agricole français dans la préservation de la biodiversité. Merci pour l'invitation à intervenir car **L'AGRICULTURE est UNE ALLIÉE DE LA BIODIVERSITÉ.**

Consciente du déclin général de la biodiversité dans le monde, attesté par les études scientifiques, la FNSEA, en tant que syndicat majoritaire de la profession agricole, s'est saisie depuis plusieurs années de cet enjeu. En effet, la profession agricole est, par nature, le principal aménageur paysager avec les champs, les côteaux, les haies, les prairies, les mares, les bosquets... qui représentent des réservoirs de **biodiversité exceptionnels** car la biodiversité ne se résume pas uniquement à la protection des espèces et espaces remarquables. La diversité biologique réside beaucoup dans la biodiversité dite domestique, présente dans les territoires agricoles : avec la diversité des races élevées, dans chacune des espèces animales, des variétés cultivées, des mosaïques paysagères, des sentiers et estives entretenus. Cette **biodiversité ordinaire** est le socle de notre vie quotidienne. En outre, un milieu riche en diversité floristique et faunistique est plus à même de s'adapter aux invasions d'insectes, au changement climatique, aux inondations, aux sécheresses...

A ce titre, **le plan de relance** est une réelle opportunité d'appuyer notre travail quotidien en faveur de la préservation de la biodiversité.

C'est par exemple la mesure « **Plantons des haies** », l'accompagnement vers plus de biocontrôle et plus d'alternatives aux produits phytosanitaires, ou encore **le plan protéines**, dont les deux défis majeurs sont la lutte contre la déforestation importée, **mais aussi** la concrétisation de l'objectif de **souveraineté alimentaire**, remis sur le devant de la scène par

la crise sanitaire. Pour la FNSEA, **la souveraineté alimentaire** implique une responsabilité de la puissance publique, mais aussi des **acteurs**, de s'engager à fournir, dans un modèle de production durable, une alimentation pour tous, en produisant toutes les gammes. Nous prôtons une vision pragmatique pour le futur de notre agriculture : conjuguer souveraineté alimentaire, transition et lutte contre le changement climatique. La France est forte de la diversité de ses modèles agricoles, source de multiples biodiversités. Conservons et préservons notre Agriculture, reconnue comme l'une des plus durables au monde.

Face aux aléas climatiques plus violents et récurrents, une gestion équilibrée de la ressource en eau entre les différents usages, comme travaillée actuellement dans le cadre du **Varenne agricole de l'eau et du changement climatique**, contribuera à la protection de la biodiversité. Les PTGE – Projets de Territoire pour la gestion de l'Eau - sont le bon outil pour concilier les différents usages dans une vision globale, pour augmenter la ressource en eau là où c'est nécessaire et possible, conduisant à plus de vie dans les cours d'eau et dans les sols mais aussi à plus de diversité des espèces cultivées dans nos territoires agricoles.

*

Au quotidien, sur le terrain, **LA FNSEA est ENGAGÉE AU CÔTÉ DES AGRICULTEURS** pour l'évolution des pratiques favorables à la biodiversité.

Elle porte **plusieurs projets et associations** destinés à promouvoir la préservation de la biodiversité. Nous avons retenu 5 pour vous les présenter.

Nos engagements se concrétisent dans le **programme Agrifaune**, en collaboration avec l'OFB, l'APCA et la FNC pour développer une synergie entre la production agricole et la préservation de la faune sauvage et ce depuis **plus de 15 ans**. Cette collaboration a déjà permis de promouvoir et de valoriser des pratiques qui concilient agronomie, économie et biodiversité.

A titre d'exemple, le bord de champ et le pied de haie étaient souvent considérés comme des surfaces herbacées difficiles à gérer par les agriculteurs, vus comme des réservoirs pour les ravageurs et les adventices. Malheureusement, leurs intérêts écologiques et agronomiques sont encore trop méconnus. Pourtant, une gestion adaptée des bords de champs favorise la biodiversité et est un atout agronomique car réservoir pour les auxiliaires de cultures et de petits gibiers.

Nos actions pour la biodiversité ont également débouché sur la création de **l'association Contrat de Solutions** pour une trajectoire de progrès pour la protection des plantes, qui regroupe aujourd'hui 44 partenaires afin de construire des solutions concrètes, efficaces, durables et acceptées de tous pour la protection de toutes les cultures, et ce, sur l'ensemble du territoire français. Depuis 2017, c'est la 7^{ème} Version du Contrat de solutions qui vient d'être publiée. Elle contient 100 fiches solutions. C'est une véritable « boîte à outils » pour les producteurs grâce au travail des partenaires pour accélérer l'identification et le déploiement des solutions basées sur la science, innovantes, alternatives ou complémentaires des produits phytosanitaires, que ce soit en agriculture conventionnelle ou agriculture biologique (remerciement à l'INRAE qui est copilote du groupe agronomie). Des premiers résultats pour la biodiversité apparaissent notamment grâce au déploiement de la fiche 4 du Contrat de solutions qui porte sur les « Bandes fleuries pour optimiser le service de régulation naturelle des bioagresseurs apporté par la faune auxiliaire ». Son objectif est de favoriser l'équilibre naturel proies-prédateurs, et ainsi de limiter l'usage des produits phytosanitaires.

Nous travaillons également à l'identification des initiatives agricoles favorables aux pollinisateurs, avec l'appui d'un stagiaire d'AgroParisTech. De ses travaux ressortent deux mobilisations complémentaires des agriculteurs : l'amélioration de la ressource alimentaire pour les pollinisateurs et la transition de nos pratiques agricoles – et surtout une vraie volonté d'amplifier leurs actions api/agri en faveur des pollinisateurs domestiques comme sauvages.

Autre exemple, la FNSEA a lancé le programme **Epiterre** qui vise à proposer aux entreprises, collectivités ou associations de construire des projets avec les agriculteurs français pour

valoriser les services environnementaux en faveur de la biodiversité, de sols et de la séquestration de carbone et les rémunérer. Ainsi, depuis début 2020, date du lancement de la démarche Epiterre, déjà une quinzaine de projets ont été lancés avec des collectivités, entreprises, sociétés, aux activités très diverses - photovoltaïques, éoliens, agroalimentaires, cosmétiques, produits de luxe, compensation d'événementiels, aménagement du territoire -. Ces actions répondent à des problématiques de compensation écologique et/ou de RSE. En un an, c'est déjà 60 agriculteurs qui sont impliqués en tant qu'acteurs de compensation, avec des contrats "CPSE", mobilisant plus de 400 ha, mille ruches, une dizaine de mares, 10km de haies ... Et de nombreux projets sont en cours d'élaboration, notamment avec Kering, fleuron français du luxe et de la mode dans le domaine de l'agriculture régénératrice.

Autre illustration. Depuis 2001, la FNSEA est membre cofondateur de l'association **A.D.I. VALOR** qui vise à garantir une gestion optimale de la fin de vie des déchets agricoles. Regroupant plus de 350 industriels ou importateurs contributeurs, 1300 opérateurs de collecte et 300 000 agriculteurs « trieurs », elle permet aujourd'hui de collecter 73 % des emballages d'intrants agricoles mis en marché, assurant ainsi un taux de recyclage de plus de 90 %, majoritairement pratiqué en Europe et en France. Cette association fait ainsi de la France le seul pays au monde à disposer d'une organisation nationale ayant vocation à récupérer les déchets d'agro fourniture, faisant d'elle une référence au niveau européen et mondial.

L'ensemble de ces réalisations contribuent à diffuser les connaissances acquises sur les liens entre agriculture et services écosystémiques, à promouvoir des pratiques agricoles favorables à la biodiversité et à encourager les agriculteurs à agir davantage encore pour la biodiversité.

Et je n'ai pas évoqué ici toutes les actions et engagements des agriculteurs dans les territoires, notamment pour préserver les zones Natura 2000, les réserves naturelles, les zones humides, les aires d'alimentation de captage... ni les associations type Symbiose, Solenat en Pays de Loire, All'i'Homme en Bretagne, ni les partenariats par exemple avec la LPO, , les Conservatoires Naturels... les chambres d'Agriculture et le Museum pour les recensements

terrain de l'observatoire agricole de la biodiversité ou encore les différentes mesures de la PAC favorables à la biodiversité (MAEC, BCAE, SIE...).

Et demain, me direz-vous ?

Et bien, soucieuse d'aller plus loin dans cette démarche, la FNSEA officialise, lors de ce congrès mondial de la nature, **sa candidature dans le programme “Engagés pour la Nature”**. La FNSEA souhaite, grâce à son réseau, l'ensemble de ses Fédérations départementales, régionales et Associations spécialisées et ses 200 000 adhérents accélérer la mise en œuvre de nouveaux projets concrets pour valoriser les liens d'interdépendance entre agriculture et biodiversité et développer plus encore des actions favorables aux écosystèmes et aux espèces abritées dans les milieux agricoles cultivés et les milieux naturels que nous entretenons.

Notre engagement s'inscrit directement dans les objectifs de la future Stratégie Nationale pour la Biodiversité, pour laquelle la FNSEA participe activement à l'élaboration.

Nous tenons ici à souligner, comme l'a fait le ministre de l'Agriculture, que l'identification et le déploiement de ces pratiques toujours plus favorables à la biodiversité nécessite plus de moyens pour la recherche scientifique et l'accompagnement humain, nécessite aussi une juste rémunération des producteurs que nous sommes, des réglementations pragmatiques, une limitation des distorsions de concurrence (stop aux accords commerciaux toxiques), et des accompagnements publics mais aussi une protection accrue du foncier agricole pour réduire fortement l'artificialisation des sols.

Monsieur Le Maire a annoncé “je ne peux pas imposer aux aciéristes de décarbonner leurs activités si je ré-importe de l'acier chinois.” Nous demandons la même approche pour l'agriculture française.

Enfin, face à l'urgence et la gravité de la situation, l'objectif d'infléchir le déclin de la biodiversité ne pourra réussir que si tous les acteurs de la société sont mobilisés. Aussi, la FNSEA encourage la mise en place de dispositifs permettant la sensibilisation de la population aux enjeux de biodiversité et du monde agricole afin de promouvoir l'importance de la consommation responsable et locale des citoyens. Ce sera le meilleur soutien à la pérennisation d'une agriculture présente et durable sur l'ensemble des territoires.

L'enjeu est de taille ! Mais le courage et la volonté des acteurs du terrain permettra d'assurer, pour les générations futures, un meilleur cadre de vie que ce que les rapports du GIEC nous présentent si rien n'est fait. Le monde agricole s'est saisi de ces enjeux il y a déjà plusieurs années et, c'est aux côtés de tous les acteurs engagés, que nous pourrons amplifier nos actions et ainsi réussir à relever le défi !